

## ACTION N°1.3

### Réseau d'élevage laitier en agrobiologie Impact économique des troubles de la santé des animaux

**Maître d'œuvre :** Chambres d'Agriculture de Bretagne

**Partenaire techniques et scientifiques :**

Équipe Santé du Pôle Herbivores des  
Chambres d'Agriculture de Bretagne

École Vétérinaire de Nantes, avec le concours de M. LAURIER,  
stagiaire AGROCAMPUS Rennes

#### Objectifs

Le suivi des exploitations des Réseaux d'Élevage a pour objectif d'écouter, d'observer, d'enregistrer des pratiques d'éleveurs dans leur contexte d'exploitation pour analyser et formaliser ces savoir-faire. Il s'agit aussi de rechercher des références analytiques. Dans cette étude, il s'agissait de déterminer l'impact économique des troubles de santé. Il est constitué de la somme des dépenses effectivement engagées pour la thérapeutique et la prévention (coûts directs), et des pertes induites par la survenue de ces troubles (coûts indirects). Les pertes constituent le "manque à gagner" généré par les problèmes de santé des animaux.

**Durée du programme :** 2 ans (enquêtes durant les étés 2004 et 2005)

#### Protocole

- Au cours de deux années successives, réalisation d'enquêtes (selon la méthodologie de l'École Vétérinaire de Nantes), dans 19 élevages du réseau Agriculture Biologique de Bretagne. Au total, 33 enquêtes ont été valorisées.
- Saisie des coûts directs sur un tableur Excel avec affectation des dépenses par type d'animal (vache, veau, génisse,...) et par type de pathologie (troubles de la mamelle, troubles métaboliques, parasitisme,...).

- Calcul des pertes induites à partir d'un logiciel mis au point par l'École Vétérinaire de Nantes, disponible gratuitement sur le site internet ([http://www.vet-nantes.fr/rech/html/logiciels\\_re.htm](http://www.vet-nantes.fr/rech/html/logiciels_re.htm)).
- Comparaison des résultats à ceux obtenus dans le réseau d'élevages conventionnels ETRE.

## Résultats et commentaires

La fréquence des troubles de santé est globalement plus faible dans les élevages Bio, par rapport aux systèmes conventionnels. Des variations importantes existent néanmoins entre élevages. Ainsi, de 5 à 89% des vaches, par an, sont atteintes de mammites non sévères.

Les troubles de santé dont l'occurrence est la plus élevée sont les mammites cliniques peu sévères, suivies des troubles des veaux.

En matière de reproduction, le pourcentage de première insémination tardive (% IA1>90 jours) ainsi que le taux de retour après insémination, sont meilleurs que les résultats obtenus en conventionnel.

<b>TROUBLES DES VACHES</b>	<b>Cas</b>	<b>Médiane BIO</b>	<b>Médiane CONV</b>
<b>Mammite non sévère</b>	pour 100 vaches / an	<b>26</b>	<b>53</b>
<b>Fièvre de lait</b>	pour 100 vêlages	<b>4</b>	<b>6</b>
<b>Troubles digestifs</b>	pour 100 vaches / an	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Vêlage difficile</b>	pour 100 vaches / an	<b>3</b>	<b>5</b>
<b>Rétention placentaire</b>	pour 100 vêlages	<b>0</b>	<b>5</b>
<b>% IA1&gt;90 jours</b>	pour 100 IA1	<b>14</b>	<b>24</b>
<b>% de retour après IA</b>	pour 100 IA	<b>35</b>	<b>50</b>
<b>Troubles locomoteurs</b>	pour 100 vaches / an	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>TROUBLES DES VEAUX</b>			
<b>Mortalité avant 24h</b>	pour 100 veaux nés	<b>5</b>	<b>7</b>
<b>Morbidity de 2 à 15 j</b>	pour 100 veaux vivants à 24h	<b>7</b>	<b>2</b>
<b>Mortalité des veaux entre 2 et 15 j</b>	pour 100 veaux vivants à 24h	<b>2</b>	<b>5</b>

## **ACTION N°1.3** (suite et fin)

Dans les élevages enquêtés, 80% des dépenses sont affectées aux vaches, et parmi celles-ci, 40% portent sur le poste "mamelle".

Les dépenses préventives, qui comprennent notamment tous les produits d'hygiène de la mamelle, représentent presque 50% des dépenses totales.

### *Dépenses de santé (coûts directs) dans les élevages Bio et conventionnels*

<b>En €/VL</b>	<b>Minimum</b>	<b>Médiane</b>	<b>Maximum</b>
Élevages Bio	11 €/VL	55 €/VL	93 €/VL
Élevages conventionnels	23 €/VL	82 €/VL	191 €/VL
<b>En €/1000 l</b>	<b>Minimum</b>	<b>Médiane</b>	<b>Maximum</b>
Élevages Bio	2 €/1000 l	11 €/1000 l	16 €/1000 l
Élevages conventionnels	3 €/1000 l	13 €/1000 l	29 €/1000 l

Les répercussions techniques des troubles de santé sont ensuite calculées en considérant les effets sur la production laitière, sur la reproduction, sur la mortalité et la longévité des animaux. Le nombre d'animaux supplémentaires nécessaires pour produire le quota en est déduit. Les pertes calculées représentent le manque à gagner lié à la présence de ces animaux supplémentaires :

- Charges pour l'entretien des vaches et des génisses de renouvellement supplémentaires.
- Marges qui auraient pu être réalisées avec les facteurs de production utilisés pour ces animaux supplémentaires (ex : ha de fourrages remplaçant des ha de céréales).

Les pertes liées aux troubles de la santé des animaux représentent plus des deux tiers de l'impact économique total, contre un tiers pour les dépenses de santé.

### *Pertes totales (coûts indirects) en élevages Bio et conventionnels*

<b>En €/VL</b>	<b>Minimum</b>	<b>Médiane</b>	<b>Maximum</b>
Elevages Bio	42 €/VL	124 €/VL	333 €/VL
Elevages conventionnels	21 €/VL	153 €/VL	456 €/VL
<b>En €/1000 l</b>	<b>Minimum</b>	<b>Médiane</b>	<b>Maximum</b>
Elevages Bio	8 €/1000 l	27 €/1000 l	58 €/1000 l
Elevages conventionnels	5 €/1000 l	22 €/1000 l	70 €/1000 l

### *Impact économique global en élevages Bio et conventionnels*

<b>En €/VL</b>	<b>Minimum</b>	<b>Médiane</b>	<b>Maximum</b>
Elevages Bio	61 €/VL	180 €/VL	420 €/VL
Elevages conventionnels	59 €/VL	225 €/VL	594 €/VL
<b>En €/1000 l</b>	<b>Minimum</b>	<b>Médiane</b>	<b>Maximum</b>
Elevages Bio	14 €/1000 l	38 €/1000 l	73 €/1000 l
Elevages conventionnels	14 €/1000 l	33 €/1000 l	92 €/1000 l

## **Conclusion**

L'impact économique global est la somme des dépenses de santé et des pertes induites. Exprimés en € par vache, les coûts directs (dépenses) comme indirects (pertes) sont inférieurs en élevage biologique. Mais les vaches en système Bio étant moins productives, cet écart se réduit, voire s'inverse (pertes totales), lorsque les résultats sont exprimés pour 1000 litres de lait.

## **Contacts**

**Anne BRAS**  
Jean-Marc SEURET  
Françoise ROGER  
Bernard LE LAN

**Tél. : 02 98 52 49 66**  
Tél. : 02 96 79 21 67  
Tél. : 02 23 48 27 16  
Tél. : 02 97 46 28 32